



LE HERISSON

Expressions de Faulquinois

Patrick BONNET
Directeur de la publication
Le HERISSON

A

Monsieur Bruno BIANCHIN
Maire de Faulquemont

Avec cette lettre ouverte, j'ai souhaité attirer votre attention sur des commentaires émis sur la page facebook d'un commerçant local prenant à parti un autre commerce faulquinois.

La gérante de ce commerce a fait appel à vous en votre qualité de maire de la commune. Elle présentait sa situation commerciale et vous demandait d'évoquer ses difficultés devant les élus réunis lors du conseil municipal du 3 avril 2023.

Ce 3 avril, la réunion du conseil s'achevait sans que vous n'ayez abordé la demande de cette commerçante, c'est donc un conseiller municipal, destinataire du même courrier, qui l'a fait à votre place.

Je précise que la représentante de ce commerce était présente parmi le public.

Sauf à y avoir assisté, personne ne peut dire exactement ce qu'il s'est passé et dit lors de ce conseil municipal.

En ma qualité de directeur de la publication LE HERISSON, j'ai publié sur les réseaux sociaux et par courriels, 3 des points sur les 17 à l'ordre du jour du conseil municipal : *L'école DESCARTES, la vente du HERRENWALD, le commerce évoqué dans ce courrier.*
<http://patrickbonnet.org/wp-content/uploads/2023/04/3-commentaires-a-CM-du-3-avril-2023.pdf>

Mon compte-rendu, bien qu'assorti de quelques commentaires, était relativement succinct ; j'ai volontairement écarté les échanges entre les élus, n'ayant pas à ce jour le compte rendu définitif de ce conseil municipal du 3 avril 2023.

Alors que n'ayant pas assisté à ce conseil municipal, le gérant du commerce local cité plus haut, un des très rares que vous fréquentez régulièrement, a écrit et publié sur facebook sans aucune réserve, ni précaution.

Mais tout cela vous le savez, étant vous-même un amateur et utilisateur assidu de ces réseaux sous diverses identités. Mais je reviendrai sur cela très prochainement.

Malheureusement, ce commerçant affirme des contre-vérités qui vraisemblablement sont issues de propos que l'on a pu lui dire ou lui rapporter.

Je ne vais pas détailler l'entier contenu de sa publication, ni commenter son dénigrement à l'encontre d'une de ses consœurs, je soulignerai seulement le passage sur « *La demande d'occupation du domaine public, le maire étant l'autorité de police administrative locale, il exerce seul le pouvoir de police au sein de sa commune* », jusqu'à affirmer que « *ce type de demande, un arrêté municipal suffit, une délibération en Conseil Municipal n'est donc pas nécessaire* ».

On devrait se réjouir qu'un citoyen lambda soit au courant des règles en la matière, mais je n'y crois guère, il semblerait qu'il ait repris les mots de la bouche d'un autre.

N'ignorant pas ce qu'il se passe, en votre qualité de maire vous ne pouvez laisser se répandre le dénigrement d'un commerçant à l'encontre d'un autre commerçant.

Personne ne remet en cause des événements dès lors qu'ils contribuent à animer la ville.

Auriez-vous oublié ceci ?



A ce jour, le site de la ville de Faulquemont recense 75 associations locales. Ne serait-il pas préférable de confier, une partie des animations et autres manifestations à celles-ci plutôt que de faire appel à des associations venues de communes et d'intercommunalités voisines ? « **Acheter local** » disiez-vous !

9 commissions facultatives ont été créées par votre équipe, plusieurs peuvent être associées à l'organisation de ces animations associatives.

15 élus de votre équipe perçoivent une indemnité mensuelle prise sur le budget faulquinois. Ne serait-il opportun de charger ces élus de ces animations, de les faire réfléchir également sur leur lieu de rassemblement (*Faulquemont-centre-ville, Faulquemont-Cité, Faulquemont Vieille-Ville, Chémery...*).

Si le choix de la place du Marché a fait la joie des consommateurs qui pour la plupart n'habitent ni le quartier, ni la ville, elle a fait le mécontentement de ceux qui habitent autour.

De très nombreux habitants des immeubles voisins se sont plaints du bruit et des incivilités commises plusieurs jours durant de la semaine au pied de leur habitation, peut-on leur reprocher ?

Vous le savez pour avoir été destinataire de ces plaintes.

Pour une meilleure gestion, et afin de mettre fin à ce conflit qui ne devrait pas être, ne serait-il pas préférable que la commune soit l'organisatrice de tous ces événements ?

Le 8 juin 2020, les élus de votre équipe uniquement, vous ont accordé un certain nombre de délégations. Je m'y suis toujours opposé et pour cause, vous donner de trop nombreux pouvoirs vous permet de décider seul sans en avertir les conseillers municipaux.

Combien de fois dans LE HERISSON, j'ai alerté sur ce qui semblait être des formes de copinage ? Un des articles rappelait votre commentaire fait à un commerçant faulquinois, président d'une association, qui vous sollicitant, s'est vu essuyer un refus de votre part avec ce commentaire « *Tu étais sur la mauvais liste* » (Ndlr : Liste municipale).

Si la demande d'occupation du domaine public est à adresser au maire, rien n'empêche celui-ci d'informer les conseillers municipaux, de solliciter leur avis et surtout de les associer à la prise de décision.

Un maire digne de ce nom ne devrait-il pas :

- Rassembler plutôt que de déchirer,
- Mettre de côté ses préférences,
- Mettre fin à la pratique « Les copains d'abord »

Un maire digne de ce nom, même s'il a oublié ses promesses de campagne, doit au moins se souvenir du nom qu'il a donné à son équipe.

Le nom de votre équipe : « **Energie collective pour Faulquemont** », ne serait donc qu'un énième mensonge ?

Un maire digne de ce nom ne devrait pas oublier ce qu'il a écrit il y a quelques temps aux faulquinois, engageant derrière lui toute son équipe :

[Il est important de soutenir nos commerçants et artisans locaux afin d'éviter une lente mais certaine mort de notre centre-bourg. « Les commerces de ma ville sont mon quotidien. J'achète local. Je les soutiens ! » ne doit pas être un simple slogan ; il doit devenir un réflexe pour nous assurer de la pérennité de notre cœur de ville. Ainsi, je tiens à vous assurer de la constante monopolisation des membres du conseil municipal...] Bruno BIANCHIN.

**Malheureusement, depuis 2008,
FAULQUEMONT n'a jamais eu de maire digne de ce nom.**

Je vous invite à mettre vos actes en adéquation avec votre slogan.

Les faulquinois ne peuvent plus que compter sur des élus, eux seuls sont en mesure, d'un changement comme ils ont su le faire en s'opposant à votre vente du HERRENWALD.

« La démocratie vit de l'esprit des constitutions ; si parfois la lettre est respectée, l'esprit est souvent bafoué » déclarait récemment un célèbre historien.

Faulquemont, le 24 avril 2023

Patrick BONNET

PS : Comme j'évoque dans ma lettre certaines de vos décisions prises seul, je vous informe qu'un dossier particulièrement complet a été adressé au président du tribunal judiciaire portant sur des autorisations de permis de construire signées par vos soins.

Aux personnes intéressées, élus et non élus, je suis à leur disposition pour évoquer avec eux ce dossier.

Cette lettre ouverte sera rendue publique et adressée à l'ensemble des conseillers municipaux.